

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****MARTINIQUE****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER****Séance du mardi 20 juin 2017**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	24	27		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

Date de la convocation

14/06/2017

Date d'affichage de la convocation

14/06/2017

Objet de la Délibération

ADMINISTRATION

**Attribution honorariat
à M. Alfred ALMONT****Président de Séance :**

Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE



L'an deux mille dix-sept et **le vingt juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M/Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG, Laurie ABAUL, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, ont respectivement donné procuration à M/Mmes William PAULIN, Marie GARON, Marie-Claude RAQUIL.

**ATTRIBUTION DE L'HONORARIAT
A MONSIEUR ALFRED ALMONT - ANCIEN MAIRE**

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la sollicitation de monsieur le Maire de la ville de Schœlcher auprès monsieur le Préfet de la Martinique, sur la base de l'article L.2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales, en vue d'élever Monsieur Alfred ALMONT au titre de Maire Honoraire ;

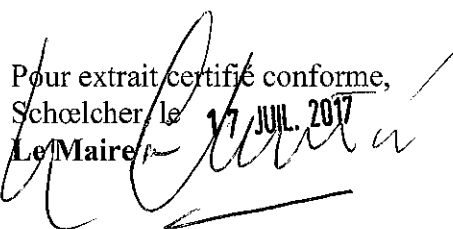
Considérant que monsieur Alfred ALMONT s'est engagé au service de la Ville de Schœlcher, sa commune natale, durant 25 ans :

- de mars 1983 à avril 1995, il a occupé les fonctions de 1^{er} Adjoint au Maire,
- d'avril 1995 à mars 2008, il a exercé durant deux mandats consécutifs la fonction de Maire.

Considérant que cette distinction récompenserait l'engagement de monsieur Alfred ALMONT pour la Ville de Schœlcher durant ses différents mandats et, en particulier, sa grande implication dans le rayonnement et l'attractivité de la commune.

DECIDE à l'unanimité

-
- d'approuver la démarche entreprise par monsieur le Maire sollicite l'approbation des membres du Conseil en vue de l'attribution de l'honorariat à monsieur Alfred ALMONT.
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 17 JUL. 2017
Le Maire 

Luc CLEMENTE

